

<https://www.snetap-fsu.fr/Conges-formation-et-mobilite-rentree-2019.html>



Congés formation et mobilité des enseignant.es - rentrée 2019

- Métiers - Enseignant.e - Carrière, rémunération, conditions de travail -



Date de mise en ligne : mercredi 6 février 2019

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

La réunion pour l'attribution des congés formation et mobilité s'est tenue le mercredi 6 février 2019 dans les locaux de la [DGER](#).

Rappel :

" La demande de congé doit être anticipée. Un dossier bien argumenté permet d'obtenir plus facilement le congé.

" Les élu.es SNETAP-[FSU](#) rappellent que "le congé de formation professionnelle permet au fonctionnaire qui en bénéficie d'étendre ou de parfaire sa formation personnelle", comme indiqué dans la note de service.

" Le congé de mobilité offre la possibilité au fonctionnaire auquel il est accordé de suivre un parcours de formation(s) lui permettant : - soit d'accéder à un autre corps relevant du ministre chargé de l'agriculture ou à un autre corps, cadre d'emplois ou emploi de l'une des trois fonctions publiques ; - soit de préparer une réorientation professionnelle vers une activité du secteur privé, y compris la création d'une entreprise.

Le nombre de demandes de congés formation et mobilité pour 2019-2020 :

Congés Formation

" [CPE](#) : 4

" [PLPA](#) : 8

" [PCEA](#) : 25

Total : 34

Congés Mobilité

" CPE : 1

" PLPA : 8

" PCEA : 6

Total : 15

Pour 2019-2020, l'attribution des congés formation et mobilité se décline de la façon suivante :

14 [ETP](#) ont été distribués en congé formation (CF) - pour les PLPA, PCEA et CPE -
et 5 ETP en congé mobilité (CM).

Congés Formation

" CPE : 1

" PLPA : 4,5

" PCEA : 8,5

Total : 14

Congés Mobilité

" CPE : 1

" PLPA : 2

" PCEA : 2

Total : 5

Les collègues qui travaillent dans l'enseignement supérieur seront traités lors d'un groupe de travail spécifique au programme 142. Les personnels de l'enseignement supérieur ne sont plus concernés par cette note de service.

Chaque agent qui a fait une demande a été informé personnellement.

Vos élu.es paritaires SNETAP-FSU/[CGT](#)-Agri des PCEA, PLPA